

La participation citoyenne prend feu : déployons les (bons) tuyaux et (toutes) les échelles

**Compte Rendu d'un atelier organisé par le Commissariat Général au
Développement Durable, Empreintes citoyennes et la Coordination nationale
des conseils de développement - pour la transition démocratique
Mardi 2 juillet 2024 – session n°2**

Avec l'intervention de :

*Julien Goupil, Fondateur et directeur de l'association Empreintes Citoyennes,
Joana Janiw, Conseillère experte Ingénierie de la participation du public au
Commissariat général au développement durable*

*Alexandra Vidal, déléguée générale de la Coordination nationale des conseils de
développement*

Synthèse de l'atelier

Dans un contexte où la démocratie est fragilisée, améliorer les pratiques de participation citoyenne est à notre portée en tant que professionnels. L'atelier a d'abord proposé un regard croisé des intervenants sur certains fondamentaux de la participation à différentes échelles territoriales.

À l'échelle locale, la participation citoyenne inspire la prise de décision, légitime les politiques publiques et implique un écosystème diversifié, renforçant chaque étape de la décision publique.

À l'échelle intercommunale, les conseils de développement, qui ont célébré leurs 25 ans (loi Voynet 1999), ont évolué pour devenir plus diversifiés et ouverts grâce à un cadre juridique flexible. Ils ont créé un espace d'échanges et d'apprentissage commun, évitant l'uniformisation des pratiques.

La participation doit être pluraliste, diversifiée et nombreuse pour couvrir tous les arguments et permettre à la puissance publique de décider en connaissance de cause. Il est crucial de faire comprendre aux citoyens l'importance de participer à toutes les échelles administratives, dont l'échelle nationale.

Cet atelier marque le début d'une réflexion globale pour chercher comment l'écosystème des praticiens peut améliorer ses pratiques et aligner davantage les valeurs qu'il prône. Le travail proposé se base sur trois grands enjeux : rétablir la confiance, l'intérêt général, et le partage et la coopération, avec des questions pratiques à explorer que nous avons proposé de creuser, avec les participants (10 tables, une question à traiter par table).

A l'issue de l'atelier, les participants ont été invités à identifier la thématique qu'ils considèrent prioritaire et à participer à une visioconférence, **le 19 septembre de 11h à 12h30** pour poursuivre les réflexions.

Comment les chartes de la participation peuvent-elles renforcer les engagements mutuels et la confiance ?

Les chartes de la participation peuvent renforcer les engagements mutuels et la confiance en établissant un cadre et des règles précises pour la participation, en définissant clairement les rôles de chaque partie prenante, et en précisant le degré de participation attendu ainsi que les marges de manœuvre. Elles peuvent être élaborées conjointement avec les parties prenantes et inclure des règles anticipées pour la sortie du dispositif. De plus, elles peuvent être régulièrement réévaluées et modifiables, garantissant leur pertinence et adaptabilité. Ces chartes peuvent exister à plusieurs niveaux, du global (comme une charte de la ville) aux dispositifs spécifiques (tels que les conseils de quartier ou les budgets participatifs).

Quelle éthique des professionnels et des acteurs de la participation est nécessaire ? Comment pourrions-nous la mettre en place ?

Pour une éthique des professionnels et des acteurs de la participation, il est nécessaire de clarifier les positions et les rôles de chacun, d'assurer la transparence des intérêts et de veiller à la fidélité des propos retranscrits. La mise en place peut s'appuyer sur la charte de la participation portée par le Ministère de la transition écologique, avec des dispositifs de garants, et l'implication de juristes et de déontologues. Il est aussi suggéré de créer un fonds national pour soutenir la participation locale et de garantir la neutralité des débats en écartant les agents et élus porteurs des sujets soumis à concertation.

Instances de participation pérennes ou dispositifs ad-hoc: quels sont les avantages et les inconvénients ?

Les instances de participation pérennes offrent des avantages comme la relation de confiance, la diversité des sujets abordés, la montée en compétences, la connaissance des règles et la possibilité de s'autosaisir des sujets, mais présentent l'inconvénient du risque d'entre-soi. En revanche, les dispositifs ad hoc permettent le renouvellement des publics, apportent dynamisme et agilité, et bénéficient de l'expertise d'usage, tout en nécessitant un temps d'acculturation et en risquant de se concentrer sur des intérêts particuliers. La gestion du temps et la restitution du travail sont des points de vigilance communs aux deux types de dispositifs.

Comment pourrions-nous installer une plus grande collaboration entre praticiens ?

Pour installer une plus grande collaboration entre praticiens, plusieurs actions peuvent être mises en place. Organiser un colloque annuel permettrait de réunir les praticiens pour échanger et partager leurs expériences. La création d'un annuaire des acteurs publics et privés faciliterait la mise en réseau et les contacts. Il serait également bénéfique de mettre à disposition des ressources et des retours d'expériences. Un recensement systématique des retours d'expérience sur une plateforme dédiée, avec des outils et des guides en ligne, aiderait à partager et valoriser ces connaissances.

Comment pourrions-nous déminer les peurs de nos élus ?

Pour déminer les peurs de nos élus, il est essentiel de les accompagner en construisant ensemble les conditions favorables à la participation, notamment en identifiant les publics, les étapes, le format d'animation, et le choix des sujets. Il est important de multiplier les occasions d'échanges thématiques avec les habitants, d'encourager les échanges entre pairs, et de partager les expériences sur les succès et les échecs. Montrer des exemples de réussites rapides (quick wins) et rassurer les élus sur le fait que la concertation peut décharger les tensions et favoriser le consensus. Dès le début du projet, impliquer administration et élus, partager des méthodologies claires, et clarifier les liens entre participation, décision et reddition des comptes. Ne pas hésiter à laisser certaines étapes se dérouler sans eux pour mieux les associer par la suite et organiser un dialogue pour apaiser les tensions.

Comment pourrions-nous déminer les peurs de nos hiérarchies et des autres services ?

Pour déminer les peurs de nos hiérarchies et des autres services, il est crucial de partir d'exemples concrets de réussites pour instaurer un dialogue ouvert et transversal entre tous les services. Informer mieux pour rassurer, accepter la critique constructive, et former les techniciens à débattre avec les citoyens sont des étapes importantes. Il faut impliquer tous les échelons et services, favoriser la transversalité, et mixer les parties prenantes pour qu'elles travaillent ensemble. La célébration et la communication des réussites, ainsi que la négociation du calendrier avec toutes les parties prenantes et sa valorisation à des dates clés, sont également essentielles pour créer un changement de culture et rassurer les hiérarchies.

Comment restituer les contributions de la participation ?

Pour restituer les contributions de la participation, il est essentiel d'utiliser des supports visuels tels que vidéos, images et expositions, tout en fournissant un corpus complet des contributions. Il faut argumenter et justifier les décisions, y compris celles qui n'ont pas été retenues, sans trop dénaturer les contributions, mais en les structurant par thème et lieu. Les similarités peuvent être fusionnées, et il est crucial de donner des réponses argumentées à toutes les contributions. La facilitation graphique et la transparence sont importantes, avec toutes les contributions accessibles en ligne. Un comité de suivi neutre peut traiter les contributions au fur et à mesure pour les commissions nationales. À une plus petite échelle, il peut être utile de laisser les propositions et former un groupe de travail pour les restitutions. En résumé, toutes les contributions doivent recevoir une réponse argumentée et être prises en compte.

Peut-on vraiment évaluer la participation et si oui comment ? Et si non, pourquoi ?

L'évaluation de la participation est à la fois nécessaire et utile, mais elle dépend des critères choisis. Oui, on peut évaluer la participation en mesurant le sentiment d'écoute des participants via des questionnaires, en évaluant l'apport des points de vue, et en identifiant les tendances pour les comparer. Non, si l'objectif est de rentabiliser la participation ou si l'évaluation repose uniquement sur des critères subjectifs comme les émotions et les sentiments. L'évaluation permet de faire le bilan des réussites et des aspects à améliorer, aidant ainsi à mieux argumenter et faire des choix éclairés.

Comment faire progresser la culture de la participation au-delà du cercle des initiés, auprès de l'ensemble des acteurs ?

Pour faire progresser la culture de la participation au-delà du cercle des initiés, il est crucial d'organiser des consultations internes pour pratiquer la participation, de proposer des séminaires et des formations pour les agents et élus, et de rendre ces initiatives accessibles à tous en termes d'horaires. Il est également important de trouver des vecteurs de pratique, comme les écoles et les collectivités, et de consacrer du temps spécifiquement à ces activités participatives.